

RESULTAT DU VOTE
Présents ou représentés : 31
Voix favorables : 31
Voix défavorables : 0
Abstentions : 0

CONSEIL D'ADMINISTRATION
Séance du 14/02/2023

DÉLIBÉRATION
n° CA 2023 - 20

**relative aux tarifs de la formation professionnelle
de l'École de Management-TSM
pour l'année universitaire 2023/2024**

Vu le code de l'éducation,

Vu le décret n°2022-1536 du 8 décembre 2022 portant création de l'Université Toulouse Capitole et approbation de ses statuts, notamment le 10° du I. de l'article 14 des statuts annexés,

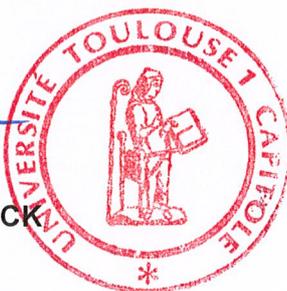
Le conseil d'administration, après en avoir délibéré, décide :

Article unique

Le conseil d'administration approuve les tarifs de la formation professionnelle de l'École de Management de Toulouse-TSM pour l'année universitaire 2023/2024, annexés à la présente délibération.

Le président du conseil d'administration


Hugues KENFACK



ANNEXE

TARIFS FORMATION PROFESSIONNELLE

Année universitaire 2023/2024

		Tarifs 2023/2024 (hors droits d'inscription)
DIPLOMES D'ÉTAT		Tarifs
M2	Mention Management sectoriel parcours-type Management du sport - en alternance	7 500 €
M2	Mention Contrôle de Gestion et Audit Organisationnel parcours-type Contrôle de gestion sociale et environnemental - en alternance	7 500 €
Blocs de compétences		
	Tarif du bloc de compétences	35€/h